

CONSEIL MUNICIPAL EN PROCEDURE D'URGENCE
SALLE DES DELIBERATIONS
LE LUNDI 1^e JUILLET 2024 A 18 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. Caractère d'urgence de la convocation du Conseil municipal.
2. Abrogation et remplacement de la délibération n°2024/04/08/053 du 20 juin 2024 portant création d'emplois non permanents dans les accueils de loisirs 2024
3. Autorisation de recours a des vacataires dans les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et fixation des modalités de rémunération

Le Maire,

David NEBOR

